RAPPORT N° 2021/E5/428

ASSEMBLEE DE CORSE

5 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021 REUNION DES 16 ET 17 DÉCEMBRE 2021

RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

CHJAMA À CANDIDATURE ANNINCU ' FEMINISCIENZA, A VUCAZIONE SCIENTIFICA À U FEMINILE '.

APPEL À CANDIDATURE ANNUEL 'FEMISCIENZA, LA VOCATION SCIENTIFIQUE CORSE AU FÉMININ'

COMMISSION(S) COMPETENTE(S): Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale

et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Aujourd'hui, moins de 30 % des étudiants en sciences sont des filles, alors qu'elles constituent près de la moitié des effectifs en classe de terminale scientifique par exemple. Les différentes études réalisées à ce sujet depuis de nombreuses années, montrent que les jeunes filles se détournent des filières scientifiques, alors que leurs résultats sont aussi bons, voire meilleurs, que ceux des garçons. Le rapport d'information fait au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur les femmes et les sciences de 2019 précise que de l'enseignement secondaire à la vie professionnelle, les femmes sont en effet moins présentes dans les secteurs scientifiques.

Bien évidemment plusieurs facteurs expliquent cet état de fait, et il ne s'agit pas dans ce rapport de présenter de manière exhaustive ces derniers, car il nous faudra créer un groupe de travail spécifiquement dédié en la matière en collaboration notamment avec les services du Rectorat et ceux des inspections académiques ou encore avec ceux de l'Università di Corsica et de la direction du sport de la jeunesse et du vivre ensemble, afin de réaliser une étude minutieuse et de dresser un état des lieux précis afin d'en déterminer au mieux les pistes mélioratives qui en découlent.

Ainsi, parce que la Collectivité de Corse s'est activement engagée dans une démarche de lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, que ce soit dans son fonctionnement interne ou dans l'ensemble de ses politiques publiques conformément aux plans d'actions égalités femmes-hommes 2021-2023 (délibération n° 21/021 AC de l'Assemblée de Corse du 25 février 2021), mais aussi au regard des orientations stratégiques en matière de culture scientifique définies dans la convention cadre tripartite CST2I 2019-2022 signée le 22 mars 2019 en matière de démocratisation des savoirs, il s'agit d'approuver dans le présent rapport le soutien aux initiatives et aux ambitions des jeunes filles.

Voilà pourquoi, dans le cadre de sa compétence en matière de culture scientifique, et afin de redonner une certaine lisibilité à cette problématique la Collectivité de Corse souhaite lancer de manière récurrente un appel à candidature annuel « Femiscienza - Premiu feminile di a destinata scientifica ».

Dans la plupart des pays de l'Union Européenne, le constat est identique et les mêmes écarts apparaissent. En effet de l'enseignement secondaire à la vie professionnelle, les femmes sont en effet moins présentes dans les secteurs scientifiques, et malgré une meilleure réussite scolaire les choix d'orientation les cantonnent dans des filières et certains secteurs de l'économie moins porteurs en termes de rémunération et de carrière.

Aussi, le dispositif « Femiscienza - Premiu feminile di a destinata scientifica - la vocation scientifique corse au féminin », qui a pour objectif d'encourager les jeunes filles qui font le choix de s'orienter vers des formations scientifiques et techniques, s'inscrit pleinement dans les plans d'actions égalités femmes-hommes 2021-2023 approuvés par l'Assemblée de Corse le 25 février 2021.

En effet, ce dispositif contribuera à favoriser la diffusion d'une culture de l'égalité, tant en matière d'égalité en termes de choix de parcours d'étude et de formation, qu'en matière d'égalité professionnelle.

Il s'inscrit également dans l'un des 3 axes visant à développer et promouvoir une véritable culture de l'égalité dans les politiques, initiatives et dispositifs de la Collectivité de Corse, en matière notamment d'actions spécifiques en directions des filles et des femmes.

Enfin, ce dispositif devra être suivi et évalué selon la même procédure que celle définie dans le cadre des plans d'actions égalités femmes-hommes 2021-2023, à savoir par le comité de suivi exécutif, les différentes directions générales adjointes concernées et un comité de suivi technique associant les référents égalité et les services.

Concernant plus précisément le dispositif « Femiscienza - Premiu feminile di a destinata scientifica - la vocation scientifique corse au féminin », il est destiné à toutes les élèves des classes de terminales des lycées d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole, du secteur public et privé sous contrat, de l'Académie de Corse, dès lors qu'elles s'orientent vers des filières scientifiques et/ou technologiques de l'enseignement supérieur, et pas exclusivement de l'enseignement supérieur français.

Ainsi, tous les ans, les élèves seront autorisées à concourir pour l'obtention du prix, dès la publication de l'appel à candidature à la fin du premier trimestre de l'année scolaire.

Le montant global du dispositif s'élève à 20 000 euros, pour un maximum de 20 dossiers retenus par an, avec un prix alloué à hauteur de 1 000 euros par bénéficiaire.

Les dossiers de candidatures (cf. annexe Dossier de candidature « Femiscienza - Premiu feminile di a destinata scientifica - la vocation scientifique corse au féminin »), seront déposés auprès du service de la diffusion de la culture scientifique de la direction de l'éducation de l'enseignement et de la recherche fin février de l'année scolaire en cours, pour instruction.

Par la suite, courant avril, lors d'un oral de présentation, les candidatures feront l'objet d'une sélection par un jury composé des personnalités suivantes :

- La Présidente de l'Assemblée de Corse. Marie-Antoinette MAUPERTUIS.
- Le Président du Conseil exécutif de Corse, Gilles SIMEONI,
- La Conseillère exécutive en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la formation, Antonia LUCIANI ;
- La Conseillère exécutive en charge de la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de la vie associative et de l'innovation sociale, Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA;

- La Rectrice ou le Recteur de Corse,
- Le Professeur, Vice-présidente Recherche di l'Università di Corsica Vanina PASQUALINI;
- Le directeur général adjoint en charge de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de la langue corse, Jean François CUBELLS,
- La directrice adjointe en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, Emmanuelle CESARI;

Le secrétariat sera assuré par le service de la diffusion et de la culture scientifique.

Lors de cette journée, les candidates devront présenter individuellement leurs projets d'étude et motiver leurs choix lors de cet oral, et 20 candidates seront ainsi retenues.

Dans un second temps, et sous conditions d'obtention du baccalauréat en fin d'année de terminale et d'une inscription dans une formation scientifique et technique dans un établissement d'enseignement supérieur, le prix de 1 000 € sera remis aux candidates, à l'occasion d'une cérémonie de remise de diplômes.

Enfin, cet appel à candidature, « Femiscienza - Premiu feminile di a destinata scientifica - la vocation scientifique corse au féminin », fera l'objet d'un plan de communication annuel.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer